

Document d'orientation - Alliance contre la ségrégation sociale (apartheid social en allemand)

Préambule

Nous qui conseillons et défendons les chômeurs et chômeuses, les travailleurs et travailleuses précaires ainsi que les personnes touchées par la pauvreté – n'excluons personne, ni à cause de sa couleur de peau, ni de son statut de résidence, ni de son âge, ni de sa nationalité, ni de son genre.

Le réseau œuvre

- dans le sens de l'entraide mutuelle entre tous les acteurs
- pour des conditions de vie dignes et meilleures de toutes les personnes au chômage et en situation de pauvreté
- pour plus d'auto-détermination dans le travail
- pour la justice sociale
- contre toute forme d'exclusion

Les **moyens du réseau** sont l'entraide mutuelle et l'action commune.

Le **réseau analyse l'évolution** dans le domaine de la sécurité sociale et de la précarisation des rapports de travail.

Le **réseau organise des réunions** dans le but d'un **échange** sur les tendances et l'évolution, dans toutes les régions de la Suisse, des domaines précités.

Le **réseau développe des revendications communes** concernant le marché du travail, les mesures d'insertion, la sécurité sociale à l'échelle nationale par le biais de l'aide sociale, les rapports de travail non protégés, les situations de travail dans les emplois à bas salaires.

En particulier, les sujets suivants seront examinés :

- La situation
 - * des travailleurs et travailleuses sur appel
 - * des travailleurs et travailleuses à jobs multiples
 - * des travailleurs et travailleuses temporaires
 - * des stagiaires
 - * des travailleurs et travailleuses indépendants
 - * de tous les chômeurs et chômeuses, notamment les seniors, les jeunes et ceux et celles en fin de droit
 - * des personnes malades qui dépendent de l'aide sociale
 - * des bénéficiaires d'une rente AI et des prestations complémentaires
- La situation de logement des groupes à faible revenu et leur accès difficile à l'éducation.
- Les droits sociaux exécutoires (concours de la force publique pour faire respecter son droit) constituent également un thème du réseau.

La transformation de la production industrielle vers une production structurée numérique et globale détruit les mécanismes sociaux de compensation.

Des travailleurs et travailleuses privé·e·s de leurs droits, précaires, bon marché, flexibles, en partie indépendant·e·s, en partie engagé·e·s, mènent des combats permanents pour avoir un travail et obtenir des mandats.

Au cours des dernières années, le nombre d'employé·e·s précaires a massivement augmenté dans de nombreuses branches du monde du travail. De plus en plus de gens travaillent sur appel, cumulent des emplois à temps partiel, dans des emplois à durée déterminée, dans des emplois temporaires sans aucune perspective d'obtenir un emploi fixe, etc.

Quand elles perdent leur emploi, ces personnes sont discriminées sur le plan social, le système de sécurité sociale se basant essentiellement sur les emplois stables à plein temps et moins sur les rapports de travail flexibles.

En outre, il faut ajouter les dispositions de la Loi sur les étrangers qui criminalisent les travailleurs et travailleuses flexibles qui perçoivent des prestations de l'aide sociale.

Notre **réseau** développe des **stratégies** pour contrer ces tendances et recherche de **nouvelles formes de résistance** dans le but de renforcer le pouvoir de négociation des travailleurs et travailleuses précaires.